

## **Réseau VIVRE PARIS !**

**www.vivre-paris.fr**

**contact@vivre-paris.fr**

**06 75 21 80 34**



**A l'attention de : Mme Anne HIDALGO  
Maire de Paris  
Hôtel de Ville  
75196 PARIS RP**

**M. le Préfet de Police de Paris  
Préfecture de police  
9 boulevard du Palais  
75195 Paris**

### **OBJET : Demande d'entretien / protection des riverains et nuit parisienne**

Paris, le 29 avril 2014

Madame la Maire, Monsieur le Préfet de Police,

Paris est une ville où la fête a toujours eu une place privilégiée. Et, dans ces temps emplis de morosité, cette place doit être plus que jamais conservée. Mais certainement pas au mépris des règles élémentaires qui servent de socle à notre vivre ensemble.

Nous sommes des milliers de parisiennes et parisiens adhérents de 23 associations de quartier et 6 associations nationales regroupées dans un même collectif : le Réseau Vivre Paris !. Ce qui nous fédère est le refus de considérer comme acquises et inéluctables les dérives de ce que d'aucuns voudraient nommer « festivité ».

Ces dérives siègent sur la voie publique envahie par un vacarme qui trouble nos vies dans nos domiciles, accaparée par les consommateurs des établissements. Nous les constatons dans nos différents quartiers de façon quotidienne, plus aux beaux jours sans doute, mais de façon suffisamment intolérable toute l'année.

Qui pourrait, en toute bonne foi et sans renier ce qui fonde notre société, défendre l'idée que, à Paris Capitale de la France, il soit normal que, au nom du développement de la « fête » dans certains quartiers, on en vienne à s'affranchir du respect des règles existantes visant à protéger toute personne habitant en France ?

Car, soyons clair, nous ne demandons que le respect des arrêtés et lois concernant le vacarme, la circulation des piétons sur les trottoirs et la consommation d'alcool sur la voie publique.

Et, soit dit en passant, l'on se demande bien par quel tour de passe-passe, il peut se dire que nous serions d'insupportables riverains agressant les établissements dont la vocation est de développer la fête. On se demande comment s'agissant des fermetures administratives qui frappent certains d'entre ces derniers, tel ou tel s'autorise à les présenter comme des victimes, eux qui ont méprisé les conditions du vivre ensemble ?

Nous représentons cette grande majorité silencieuse de parisiens qui subit tous les soirs, toutes les nuits, les débordements créés par une petite minorité qui n'a pas le monopole de la nuit. Nous aussi, nous aimons les fêtes, mais dans le respect des autres et nous savons que c'est possible car nous le vivons ainsi. Que l'on ne nous fasse pas l'injure de nous suspecter d'aller faire un peu plus

loin ce qui nous est devenu insupportable auprès de nos domiciles. Nous sommes des parisiennes et parisiens cohérents et responsables face au délitement de notre environnement qui, hélas, moins que jamais ne mérite d'être qualifié de durable.

De fait, notre cause implique au demeurant, la santé publique. Le ministère de la Santé aurait-il sans raison soutenu l'élaboration, par le Professeur Didier Houssin, d'un guide<sup>1</sup> pour tous les maires de France afin de les alerter, les sensibiliser aux conséquences des bruits excessifs et leur donner des outils pour lutter contre les nuisances sonores ? « Le bruit porte atteinte à la santé de chacun et est un élément perturbateur de la vie publique » y lit-on. Devrait-il en aller différemment à Paris ? Un autre aspect de nos préoccupations touchant à la santé publique concerne le problème de l'alcoolisation. L'INVS souligne que la pratique croissante de consommation festive d'alcool par les jeunes devient une cause importante et inquiétante de mortalité et de séquelles graves pour ces jeunes<sup>2</sup>. Et pourtant, à Paris, nous constatons comme une sorte de banalisation du phénomène qui se montre sans aucune gêne sur nos voies publiques, qu'il s'agisse des berges du canal Saint-Martin ou de nos différents quartiers où toutes les nuits des jeunes viennent s'enivrer.

Nous osons vous le dire, avec respect, mais aussi avec toute la force que comporte notre attente pour que les choses changent enfin : Madame la Maire de Paris, Monsieur le Préfet de Police de Paris, vous avez une responsabilité directe dans les situations que nous dénonçons. Si vous laissez perdurer ces dérives, vous porterez la responsabilité d'affrontements inéluctables entre riverains excédés et fêtards inciviques, vous porterez la responsabilité de noyades de jeunes enivrés dans la Seine, de leurs chutes sur les rails du Métro.

Madame, Monsieur, nous souhaitons que Paris reste une ville de fête, mais pas en continuant à fermer les yeux sur ces réalités que nous dénonçons. Voici les raisons qui nous font solliciter à l'un et à l'autre un rendez-vous pour envisager la place et les modalités que prendront, dans vos décisions, les préoccupations relatives au bien vivre ensemble, pour lequel nous avons, au fond un attachement commun.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Madame la Maire, Monsieur le Préfet de Police, l'expression de notre considération la plus distinguée.

Gilles Pourbaix pour le Réseau Vivre Paris !

#### Associations membres du Réseau Vivre Paris !

A.Ab.V (Association Antibruit de Voisinage), APABE (Association pour la Prévention et l'Action contre les Bruits Excessifs), Association des Paralysés de France, HANDIRAIL, Les Droits des Non-Fumeurs, Les Droits du Piéton, Association Accomplir, Association Vivre aux Halles, Montorgueil, Saint-Eustache, Montmartre, ASSACTIVE (Association Active des Résidents et Commerçants du Quartier de l'Horloge), Association Marais Quatre, Vivre le Marais !, Droit au sommeil, halte aux nuisances, Quartier Latin Passionnément, SOS Bruit Paris 6ème, ADDM 18, Collectif des riverains des boulevards Clichy et Rochechouart, Comité d'aménagement et d'animation du 8ème arrondissement, déCLIC 17-18, Vivre SoPi, Association des Riverains du Canal Saint-Martin, Collectif « Pour une cour tranquille », Collectif Riverains Jean-Pierre Timbaud, Les Riverains de la Butte aux Cailles, Association des riverains du quartier Necker, rues Blomet et Copreaux, XVIe Demain, Riverains du Parc de la Villette, Vivre les Buttes-Chaumont, Vivre Secrétan, Collectif Riverains Village Ménilmontant

---

<sup>1</sup> [http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/guide\\_maire.pdf](http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/guide_maire.pdf)

<sup>2</sup> [http://opac.invs.sante.fr/doc\\_num.php?explnum\\_id=8913](http://opac.invs.sante.fr/doc_num.php?explnum_id=8913)